

CUNCORSU LINGUA AZZIONE 24

REGULAMENTU / Règlement

La Collectivité Territoriale de Corse met en place *A simana di a lingua*, semaine de promotion de la langue corse, du 4 au 10 juin 2013.

Dans ce cadre, la Faculté des Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Corse organise le concours *Lingua Azzione 24*, les 4 et 5 juin 2013 à Corte. Ce concours ouvert à l'ensemble des étudiants de l'Université de Corse vise à encourager la conception et la mise en œuvre de projets innovants, au bénéfice de la langue corse et de son emploi dans la vie économique et sociale. Les étudiants devront se constituer en équipes de quatre, issus de diverses filières dont la filière Langue et Culture Corses.

Ce concours se propose ainsi de sensibiliser les étudiants à l'innovation et à la création d'entreprise et ce en « 24 heures ». Cette action sera en lien direct avec l'utilisation de la langue corse. Les étudiants devront trouver une idée innovante, imaginer la structure qui la commercialise, présenter leur projet devant un jury d'experts, non sans avoir affronté les difficultés d'un travail en groupe. Au terme du concours, deux prix seront attribués aux équipes gagnantes : *U premiu di a criazione* et *U premiu di a impresa*. Dans tous les cas, ils correspondront à l'objectif du concours : l'innovation économique au bénéfice de la langue, dans quelque domaine d'application que ce soit.

Art.1 - Objet de *Lingua azione 24*

Lingua azione 24 est destiné à encourager la mise en œuvre de projets innovants par les étudiants de l'Université de Corse, à quelque composante, filière ou niveau d'études qu'ils appartiennent.

Art.2 - Principes de *Lingua azione 24*

Le principe de cet événement original est de provoquer un double déclic, culturel et pédagogique : agir au bénéfice de la langue corse dans un domaine d'utilisation tout à fait inédit. En effet, en « 24 heures », les étudiants doivent trouver une idée innovante, imaginer la structure qui la commercialise, affronter les difficultés d'un travail en groupe, utiliser la langue corse comme produit ou service à vendre et comme moyen de travail et de communication, enfin présenter leur projet devant un jury d'experts.

Art.3 - Public concerné

Le concours est ouvert à tous les étudiants de l'Université de Corse, à quelque composante, filière ou niveau d'études qu'ils appartiennent.

Chaque équipe sera impérativement constituée selon les critères suivants :

- Quatre étudiants constituent une équipe.
- Le nombre de participants d'une équipe ne saurait être inférieur ou supérieur à celui précédemment indiqué.
- Au sein de chaque équipe, la présence obligatoire d'au moins un étudiant inscrit dans la filière Langue et Culture Corses est requise.
- Aucune équipe ne peut compter en son sein plus de deux étudiants issus de la filière Langue et Culture Corses.
- Les candidats ayant reçu l'un des deux prix attribués lors du concours de l'année précédente ne peuvent plus s'y présenter.

L'exigence de mixité des équipes, en termes d'apport de compétences diversifiées, apparaît particulièrement importante et se voit donc ici privilégiée.

Art.4 - Modalités d'inscription

Les étudiants doivent se constituer en équipes et compléter la fiche d'inscription du groupe.

Cette fiche d'inscription est disponible sur le site internet institutionnel de l'Université de Corse, www.univ-corse.fr

La fiche doit être renvoyé par email à giansily@univ-corse.fr (Sylvie Giansily / UFR Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales). Date limite d'inscription : 30 mai 2013 à minuit.

Art.5 - Déroulement du concours

Le concours se déroulera les 4 et 5 juin 2013 à l'Université de Corse à Corte.

La matinée du 4 juin sera dédiée à un séminaire consacré à la création d'entreprise.

Le 4 après-midi et le 5 matin seront dédiés aux travaux de groupe. Les étudiants ne possédant pas d'ordinateurs portables personnels pourront disposer d'un accompagnement logistique de la part du service de la Langue et de la Culture Corses de la Collectivité Territoriale de Corse.

Le 5 après-midi sera consacré à la présentation des projets devant un jury, suivi de la délibération et de la cérémonie de remise des prix.

Déroulement de la présentation orale :

L'ordre du passage des équipes se décidera par tirage au sort.

Chaque présentation de projet ne devra pas excéder vingt minutes. Suivront dix minutes de questions du jury.

Après délibérations, les prix de *Lingua azzione 24* seront remis aux lauréats le 5 juin à partir de 17 heures 30.

Les candidats primés s'engagent à accepter d'être associés à la communication des organisateurs et de leurs partenaires sponsors.

Art.6 - Langue de présentation du projet

A l'issue des vingt-quatre heures consacrées au montage du projet collectif, chaque équipe remettra un texte d'une page maximum, écrit en langue corse (avec traduction éventuelle en français), au jury.

Il remettra également, sur clé usb, un Powerpoint de présentation de son projet, dont la langue de rédaction sera le corse.

Le projet sera présenté oralement en langue corse.

Art.7 - Le jury

Le jury est composé de sept membres, soit, pour moitié d'acteurs du monde économique, sensibles à l'émergence de projets innovants et au développement de l'utilisation de la langue corse dans le domaine de la vie économique et sociale, pour moitié d'universitaires, ainsi qu'un représentant de la CTC.

Art.8 - Les prix de *Lingua azzione 24*

Deux prix, *U premiu di a criazione* et *U premiu di a impresa* seront offerts par l'Université de Corse et la Collectivité Territoriale de Corse aux équipes lauréates. Tous deux sont financés sur le budget de la Collectivité Territoriale de Corse, dans le cadre de *A simana di a lingua*.

Avec *U premiu di a criazione*, chaque lauréat de l'équipe classée première reçoit une tablette informatique et bénéficiera d'un voyage d'étude durant l'automne 2013, dans une région où la langue locale bénéficie d'une forte promotion : l'équipe gagnante pourra y découvrir, auprès des services linguistiques concernés, les expériences d'emploi de la langue considérée en matière économique.

Avec *U premiu di a impresa*, chaque lauréat de l'équipe classée deuxième reçoit une tablette informatique.

Art.9 - Propriétés intellectuelles

Les candidats et les jurés s'engagent au titre de la responsabilité civile à garder confidentielles les présentations faites par les autres candidats et à ne pas les exploiter.

Art.10 - Les organisateurs

Lingua azzione 24 est organisé par l'Université de Corse en partenariat avec la Collectivité Territoriale de Corse, via son Service du conseil linguistique. Le concours est porté par la Faculté des Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales, avec la collaboration de la Cellule de valorisation de la recherche, de la Fondazione di l'Università et du Service de la Communication et de l'Événementiel de l'Université de Corse.